

Gouvernance

Patrick Le Provost, élu Président du Crédit Mutuel de Bretagne

Brest, le 8 juin 2021 – Le 4 juin dernier, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel de Bretagne a élu son nouveau président. Patrick Le Provost, actuel Président départemental des Côtes d'Armor, a été élu Président de la fédération.

Une transition sereine et maîtrisée

Patrick Le Provost succède à Jean-Pierre Denis, ayant quitté ses fonctions de Président du Crédit Mutuel de Bretagne, lors de l'Assemblée Générale de la fédération le 11 mai dernier.

Ce départ, préparé de longue date, marque une transition qui s'est faite dans le respect des valeurs coopératives de la fédération, après un processus électoral ayant permis à Patrick Le Provost de présenter sa candidature aux présidents de Caisses locales et aux administrateurs fédéraux.

Patrick Le Provost exercera son mandat avec la perspective de permettre à Julien Carmona, nouvellement élu président du groupe Crédit Mutuel Arkéa, d'accéder, le moment voulu, à la présidence du Crédit Mutuel de Bretagne.

Portrait

Patrick Le Provost, âgé de 65 ans, natif et résident des Côtes d'Armor, retraité du groupement de défense sanitaire de Bretagne où il occupait le poste de Directeur général, a intégré le mouvement en tant qu'administrateur de la Caisse locale du pays du Gouët et du Lie en 2003.

A ce jour, il exerce plusieurs mandats au sein du Crédit Mutuel Arkéa, en tant qu'administrateur du groupe, de la fédération, président départemental, mais également pour certaines filiales.

Son parcours lui confère une solide connaissance du milieu coopératif, des enjeux de la banque de détail et des spécificités territoriales.

Homme de terrain et de dialogue, Patrick Le Provost prévoit d'aller à la rencontre des équipes de collaborateurs et d'administrateurs dans les prochaines semaines.

“Je remercie les membres du Conseil d’administration, mais plus globalement, l’ensemble des administrateurs du Crédit Mutuel de Bretagne de m’avoir permis d’accéder à cette fonction, exigeante et passionnante. Je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne en acceptant cette mission, et j’ai une pensée particulière pour Jean-Pierre Denis à qui je succède, emblématique président de notre fédération pendant quatorze années. Dans le respect de nos valeurs coopératives, j’aurai à cœur de m’engager au plus proche des Caisses locales. C’est avec fierté et enthousiasme qu’avec l’équipe dirigeante, l’ensemble des collaborateurs et administrateurs du Crédit Mutuel de Bretagne, j’entends poursuivre l’histoire de notre fédération.”

Patrick Le Provost, Président du Crédit Mutuel de Bretagne.

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 310 points de vente, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, 2 150 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d’affaires est inférieur à 30 millions d’euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d’une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d’informations sur www.cmb.fr

Contact presse : Laure Duchateaux – 02.98.00.24.44 – laure.duchateaux@arkea.com